

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0046356

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

7823

Société :

A61366

R-A-M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EL FAIZA Mohamed

Date de naissance :

05/09/1955

Adresse :

Ain Chock Rue 129 N° 34 946

Tél. :

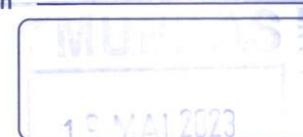
0661 978518

Total des frais engagés :

2111,00 — Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age:

Enfant

Nature de la maladie :

Cardiopathie ischémique stable

Affection longue durée ou chronique ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 05/05/2023

Le : 29/05/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/07/2023	CS + GA		25000H	
	ECThol + EGD		8000H	
			10000H	DR. HAFDI KARIM Cardiologue résidence Rayyam, 1000 Fataha Mcumen - Casablanca 22776636

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie AIN CHOURA 1 N° 6 Ain Choura 103 222 32 00	16/05/23	1.061.00 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et Signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dans le cas de			

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

SA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr HAFDI Karim

CARDIOLOGUE

Maladie du Coeur et des Vaisseaux

- Ex praticien à l'Hôpital Cochin Saint Vincent de Paul (Paris)
- Ex praticien au CHU Ibn Rochd



الدكتور حفيظي كريم

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

• طبيب سابق بمستشفى كوشان بباريس

• طبيب سابق بمستشفى ابن رشد

- Diplôme d'Échographie de la Faculté de Bordeaux - SEGALEN
- Diplôme d'Ultrasonographie Vasculaire de l'Université la Sorbonne
- Diplôme de Cardiologie Pédiatrique de l'Université Paris - Descartes

Casablanca, le

16/05/2023

Mr EL FARA MOHAMED

35.70 x 4
142.80 KARDEGIC 160 MG Poudre en Sachet Boîte de 30
1 sachet à midi pendant 4 mois

143.10 x 4
148.43 ROZAT 10mg
1cp le soir pendant 4 mois

59.00 x 4
232.40 CARDENSIEL 5MG COMPRIME PELLICULE SÉCABLE BOÎTE DE 30
1 CP LE MATIN pendant 4 mois

18.70 x 2
37.40 UVIMAG B6 500 MG/125 MG SOLUTION BUVABLE 20 AMPOULES DE 10
ML
1AMP le soir pendant 1 mois

1.061.00



Dr. HAFDI Karim
Cardiologue
N° 3, Résidence Haytam, Hay El Walaa
Sidi Moumen - Casablanca
Tél. : 05 22 71 66 36

PPV: 147DH10
PER: 03/25
LOT: M333-2

KARDEGIC 160MG
SACHETS B30

P.P.V: 35DH70

6 118001 081189

KARDEGIC 160MG
SACHETS B30

P.P.V: 35DH70

6 118001 081189

KARDEGIC 160MG
SACHETS B30

P.P.V: 35DH70

6 118001 081189

KARDEGIC 160MG
SACHETS B30

P.P.V: 35DH70

6 118001 081189

6 118001 100873
Cardensiel® 5 mg

Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 58,10 DH

6 118001 100873
Cardensiel® 5 mg

Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 58,10 DH

6 118001 100873
Cardensiel® 5 mg

Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 58,10 DH

6 118001 100873
Cardensiel® 5 mg

Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 58,10 DH

Dr HAFDI Karim

CARDIOLOGUE

Maladies du Coeur et des vaisseaux

- Ex praticien à l'Hôpital Cochin Saint Vincent de Paul (Paris)
- Ex praticien au CHU Ibn Rochd



الدكتور حفيظي كريم

اختصاصي في أمراض القلب و الشرايين

- طبيب سابق بمستشفى كوشان بباريس
- طبيب سابق بمستشفى ابن رشد

- Diplôme d'Échocardiographie de la Faculté de Bordeaux - SEGALEN
- Diplôme d'Ultrasonographie Vasculaire de l'Université la Sorbonne
- Diplôme de Cardiologie Pédiatrique de l'Université Paris - Descartes

Casablanca, le

Facture F/2018/4031

INPE: 091204008

ICE: 002078114000087

DATE : 16/05/2023

Mr : EL FARAH MOHAMED

Date	Service	Quantité	Prix unitaire	Montant TTC
16/05/2023	Consultation + ECG	1 Unité(s)	250.00	250.00
16/05/2023	ECHOCOEUR	1 Unité(s)	800.00	800.00

Total TTC

1050.00 DH

Arrêter la facture à la somme de: mille cinquante DHs TTC

Dr. HAFDI Karim
Cardiologue
N°3, Résidence Haytam, Hay El Walaa
Sidi Moumen - Casablanca
Tél.: 05 22 71 66 36

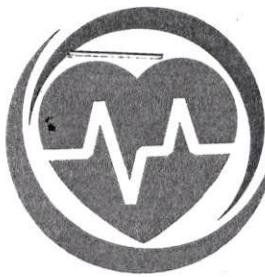
Dr HAFDI Karim

CARDIOLOGUE

Maladies du Coeur et des Vaisseaux

- Ex praticien à l'Hôpital Cochin Saint Vincent de Paul (Paris)
- Ex praticien au CHU Ibn Rochd

- Diplôme d'Échocardiographie de la Faculté de Bordeaux - SEGALEN
- Diplôme d'Ultrasonographie Vasculaire de l'Université la Sorbonne
- Diplôme de Cardiologie Pédiatrique de l'Université Paris - Descartes



الدكتور حفظي كريم

تصاري في أمراض القلب و الشرايين
طبيب سابق بمستشفى كوشان بباريس
طبيب سابق بمستشفى ابن رشد

Casablanca, le

16/05/2023

Mr EL FARA MOHAMED

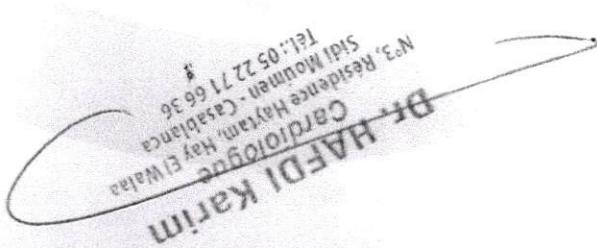
COMPTE RENDU D'ECHOCARDIOGRAPHIE

COMMENTAIRES :

- Ventricule gauche non dilaté (DTDVG= 49mm), hypertrophie septale modérée , akinésie apicale et hypokinésie antéro-sépto-médiane séquellaire (2 segments /17), de fonction systolique globalement conservée , FEVG=54%
- Absence de thrombus intra-VG, pas d'image d'anévrisme.
- Flux mitral type II
- Pressions de remplissage normales
- Oreillette gauche PEU dilatée, libre d'échos à l'ETT
- Valve mitrale peu épaisse, insuffisance mitrale minime centrale, pas de sténose mitrale
- Sigmoïdes aortiques fines, sans fuite ni sténose significative.
- Ventricule droit non dilaté de bonne fonction systolique
- IT minime, PAPS=22+5=27 mmHg
- VCI non dilatée compliant
- Aorte initiale de calibre normale
- Péricarde sec.

Conclusion:

Aspect de cardiopathie ischémique à fonction systolique conservée (FEVG=54%)
PRVG normales
IM minime



74 11/2023 (07)

amele fara mohamed

Cli No.:

Sex:

Age: 68Y

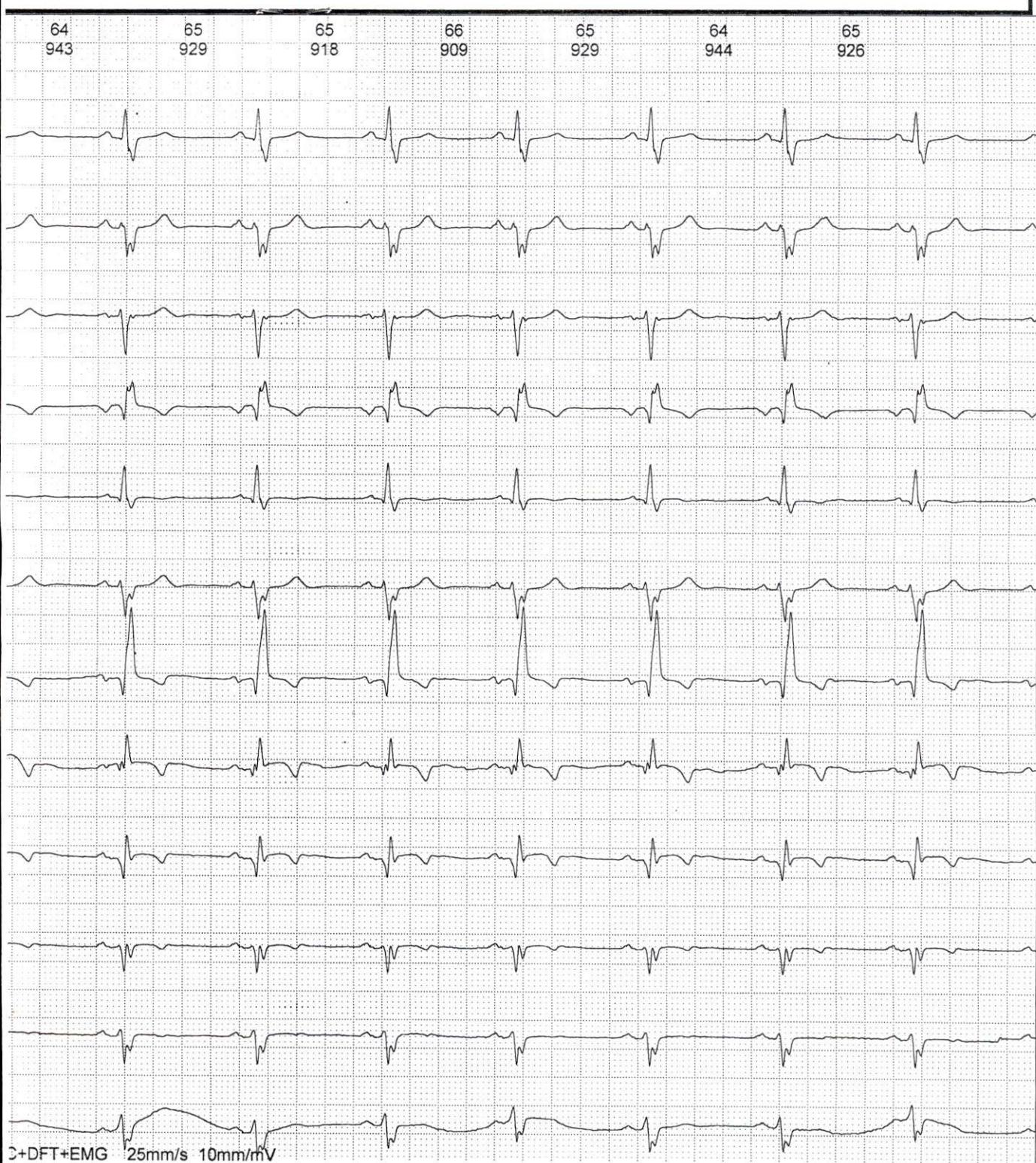
SN: 0016676

ection:

CaseNo.:

BedNo.:

Date: 16/05/2023 20:04:48



me:	1000Hz	QT Interval:	407ms	Prompt: Total Beats 10, Normal Beats 10. in gear Sinus mode Target rate; Severity Right axis deviation; possible old extensive anterior MI; Abnormal T wave;
	10s	QTc Interval:	421ms	
	64bpm	P Axis:	38.60jā	
	88ms	QRS Axis:	-101.60jā	
val:	134ms	T Axis:	62.90jā	
	172ms	RV5/SV1	0.10/--mV	
il:	140r/s	RV5+SV1	--	

Dr. HAFDI Karim
Cardiologue
3, Résidence Haytam, Hay El Walaa
Sidi Moumen - Casablanca
Tel.: 05 22 71 66 36

Doctor: dr hafdi

